Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 1 (1842-1846)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Séance ordinaire du 13 juillet 1842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Juin 22. heures.	barom. à 0°.	therm. extér.	hyg.	état du ciel.	vents.	Remarques.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5	mm. 718 147 718 086 717 162 717 179 717 283 717 213 717 137 717 064 717 042 716 521 716 204 716 204 716 496 714 684 713 793 712 942 712 434	+16°08 15 84 15 10 15 08 15 36 16 22 17 16 17 94 19 12 20 50 21 42 21 48 22 70 25 68 26 10 27 70 25 00	92° 92 92 91 91 89 88 80 84 86 81 80 80 67 67	éclaircies idem idem idem soleil idem idem idem idem idem idem idem idem	S. S. S. S. S. N. E. N. S.	calme. idem.
6	711 536	23 00	83	idem	N.	idem, tonnerres.

M. Wartmann montre de nouveaux dessins photographiques colorés, qui lui ont été adressés par sir John Herschel. Ces dessins sont sur papier; tous représentent des copies de gravures, copies de diverses couleurs, suivant les sucs végétaux employés, et dont les unes sont négatives, les autres positives.

La Société se forme en comité secret, pour délibérer sur les instructions dont elle chargera la députation qui la représentera à Altorf.

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 1842.

Présidence de M. Wartmann.

M. Wartmann communique le tableau des observations du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre, du photo-

mêtre, des vents et de l'état du ciel pendant l'éclipse de soleil du 8 Juillet dernier, faites à Lausanne, soit dans le cabinet de physique, soit chez M. Ch. Bugnion, dans sa campagne de l'Ermitage (¹), et à Charpigny (entre Aigle et Bex), par M. Taylor. Ces observation faites de 5 en 5 minutes, de 4 à 9 heures du matin, ont été très-concordantes, et ont prouvé que le phénomène de l'éclipse n'a aucune influence sur la marche des instruments et sur l'état de l'atmosphère.

En général, pendant l'éclipse, l'obscurité n'a pas été telle qu'on pût apercevoir des étoiles même de première grandeur, ni que les objets prissent une teinte livide bien prononcée. Un voile de vapeur à l'est, lequel s'est peu à peu étendu sur tout l'horizon, n'a pas permis de donner aux observations photométriques et à celles qui avaient pour objet la forme des ombres, toute la précision désirable.

Des recherches faites de 5 en 5 minutes sur les variations de la déclinaison magnétique avec le magnétomètre transportable, ont indiqué des perturbations évidentes.

M. le Dr. Matthias Mayor lit quelques fragments d'un grand travail qui a pour but de déterminer les différences qui existent entre la médecine et la chirurgie.

Le même membre communique le mémoire suivant sur la cautérisation par les acides concentrés.

« Les cautères (actuels et potentiels), sous le triple rapport de modificateurs de la vitalité, de révulsifs et de destructeurs de quelques parties de l'organisme vivant, sont généralement appréciés comme de puissants agens thérapeutiques. Quoique leur nombre soit très considérable, ils nous laissent

⁽¹⁾ Trois élèves de la Faculté des sciences, MM. Hirzel, Hans et Franz Vægeli, de Zurich, ont pris part à ces observations.

encore plus que l'embarras du choix. Aucun d'eux, par exemple, ne présente l'avantage d'agir sur de larges surfaces sous formes de lignes, et à la manière du feu, sans avoir les terribles apprêts de ce dernier, sans s'accompagner d'émotions diverses, de cris, de mouvements presque convulsifs, et sans être suivi d'effroyables douleurs. Tous les praticiens regrettent donc, chaque jour, que ces inconvénients graves et inévitables les privent d'avoir recours au plus énergique des cautérisans, et qu'ils soient obligés d'y suppléer plus ou moins mal, et toujours au détriment du but curatif qu'ils se proposent.

» Aussi, l'ammoniaque, le métal plongé dans l'eau bouillante, les moxas avec le coton, la potasse, la pâte de Vienne et celle de Canquoin, ne pourront jamais suffire lorsqu'il s'agira, surtout comme avec le fer rouge, d'établir des raies plus ou moins rapprochées, longues, larges et profondes, et qui cernent et sillonnent de vingt manières différentes toute une surface, même fort étendue. Or, ce mode efficace ne peut pas seulement concerner les tumeurs blanches, les engorgements articulaires, les affections rachidiennes, où l'on emploie encore quelquefois le feu sous cette forme, et à l'instar des vétérinaires; mais il devra s'appliquer, en outre, à une foule d'autres cas pathologiques opiniâtres et graves qui envahissent tout le reste de l'organisme, et contre lesquels cependant on ne songe guère à appliquer le feu, malgré la fameuse sentence du père de la médecine : Quæ ignis non sanat, insanabilia.

» La cause de cet abandon réside, sans contredit, non pas dans le peu de confiance qu'inspire ce genre de médication, car il a fait ses preuves, mais dans l'embarras d'en faire usage, sans passer ponr cruel, barbare et inhumain. Il suffirait donc de ne plus se compromettre, sous ce rapport, pour rendre

- à ce moyen curatif, tout à la fois et sa valeur insigne et sa popularité.
- » Dès longtemps les acides minéraux concentrés m'ont paru réunir ce double avantage, et voici comment je les emploie et en fais usage très-fréquemment.
- » J'ai un pinceau en fil de verre ou d'amiante, ou bien un simple tube en verre; je le plonge dans un flacon qui contient l'acide, et je le porte sur les points que je veux cautériser. J'y dessine tout à mon aise, et j'y établis dans tous les sens convenables le nombre, la longueur et la largeur des lignes que je désire, sans que le malade ait la moindre inquiétude au sujet de mon opération, et sans qu'il fasse de mouvements désordonnés. Je passe et repasse le pinceau ou le tube aussi souvent qu'il est nécessaire, et suivant que je veux agir plus ou moins fortement ou profondément; puis je laisse au liquide le temps de se dessécher, s'imbiber ou s'amalgamer, ce qui est l'affaire de deux ou trois minutes.
- » Ma conduite, alors, varie suivant le but que je me propose.
- » Si donc je tiens à la cautérisation pure et simple, à l'inflammation qui en résulte et à la persistance seule de cette dernière, sans que l'escarre dégénère en suppuration, je recouvre le tout de coton cardé ou d'ouate, exactement comme si j'avais une brûlure à traiter.
- » Je préviens, en effet, presque toujours, par-là, toute solution apparente de continuité, et je n'aperçois désormais, et le plus souvent, qu'une croûte brunâtre qui reste en place plus ou moins longtemps (quelques semaines parfois), et qui laisse en tombant une trace rouge foncée, qui persiste pendant quelque temps encore pour laisser une cicatrice linéaire quelconque.

- » Si, au contraire, j'attache quelque importance à ce que mes brûlures entrent en suppuration, je m'abstiens de ce pansement sec, et j'ai recours au cérat, à un emplâtre, au cataplasme, aux fomentations émollientes, au taffetas gommé, etc., etc. Tous ces moyens produisent, du reste, le même effet, quoique on les applique plusieurs jours après le coton, et lorsque celui-ci semble avoir agi déjà suffisamment comme un simple dessicatif, et qu'il ait comme cicatrisé les tissus cautérisés.
- » La douleur qui suit l'action du caustique commence à se faire sentir dès la première demi-minute, et continue à devenir graduellement plus intense, quoique toujours très-supportable, pour disparaître presque complétement au bout d'une heure ou deux. L'application du coton cardé a évidemment ici un effet calmant ou sédatif, car j'ai vu un enfant dont je venais de couvrir la fesse de raies en tout sens, pour une coxarthrocace très-grave, et dont les cris et les pleurs cessèrent assez promptement, aussitôt que mon pansement avec le coton fut fait et que j'eus donné un petit bonbon.
- » Il est assez inutile que je passe en revue les cas nombreux et divers qui peuvent réclamer ce mode facile de cautérisation transcurrente. L'indication de ce mode de médication se trouve, ainsi que tant d'autres choses, dans les besoins, la volonté, les convictions et même les caprices de chaque praticien. Je n'ai pas à m'en occuper; mes prétentions ne doivent s'élever ici qu'à fournir à chacun d'eux un moyen de les satisfaire toujours très-facilement, et à mettre à leur disposition une nouvelle corde à leur arc pour la guerre qu'ils ont mission de faire aux maux qui affligent l'humanité. Je dirai seulement que j'ai rayé et stigmatisé de cette manière la région du larynx, pour une altération suspecte de la voix; le vertex et

la nuque, pour des accès épileptiformes; l'apophyse mastoide, pour la surdité; le thorax et notamment les intervalles intercostaux, dans un épanchement pleurétique; la région épigastrique, dans certaines gastralgies; l'abdomen, pour des engorgements fluctuans; les articulations, pour des tumeurs blanches; les membres, pour des exostoses, etc., etc. J'ajouterai que j'ai mis aussi ce moyen en pratique contre les varices, et qu'il est bien plus commode et facile à manier que la potasse ou la pâte de Vienne. On lui donne toute l'étendue qu'on désire, et seulement celle dont on croit avoir besoin; et, au moyen du coton cardé, on est presque sûr d'avoir une croûte noire et sèche, qui, lorsqu'elle tombe, laisse une cicatrice plus ou moins noueuse, dure et épaisse, en laquelle la veine variqueuse semble s'être transformée.

- » Je n'ai jamais, du reste, observé d'érésipèle à la suite de cette cautérisation, ni d'inflammation vive, quand on a soin de protéger les raies avec du coton cardé. Celles-ci restent en général dans la circonscription qu'elles ont obtenue par le pinceau ou le tube; mais si on les traite avec un corps émollient ou gras, elles prennent de l'extension et s'accompagnent d'une auréole inflammatoire qui les assimile à d'étroites plaies suppurantes.
- » Quoique tous les acides capables de carboniser rapidement nos tissus soient convenables pour l'objet en question, le sulfurique paraît néanmoins l'emporter; mais il attire si facilement l'humidité atmosphérique, et il s'affaiblit par conséquent si vite, quand on est dans le cas de déboucher fréquemment le flacon, qu'il peut convenir de le conserver dans de très-petits vases.
- » J'indiquerai d'ailleurs comme un excellent porte-caustique, un pinceau en fils déliés de platine ou d'or.

- » Je suis très-probablement le premier qui ait eu l'idée d'un pareil agent de cautérisation, tant les choses les plus simples, les plus commodes et les plus utiles semblent devoir être condamnées à rester les dernières aperçues. Je ne connais personne, du moins, qui recommande ce procédé, et aucun écrit où il en soit fait mention; mais si on l'a indiqué ou employé quelque part, il faut convenir qu'il a joué de malheur, car il est tombé dans un profond oubli et dans la plus complète désuétude. Il mérite toutefois d'être tiré de l'un et de l'autre, et de faire son chemin dans la carrière médico-chirurgicale. Mais voudra-t-on, par hasard, ainsi qu'on a coutume de dire et de faire, entendre la voix d'une longue expérience et laisser hautement parler les faits avant de se décider seulement à l'essayer? C'est possible; c'est prudent, ajoutera-t-on peutêtre encore. Mais voilà tout justement aussi comment on arrive à se priver de la plupart des innovations, même des plus heureuses. Que l'expérience et l'observation soient indispensables pour fixer, si l'on peut, les indications des révulsifs et des cautères, personne ne le contestera; mais qu'on veuille y renvoyer l'homme de l'art lorsqu'il sera question de l'application caustique que je propose, ce serait aussi étrange que puéril.
 - » Cette question rentre, au demeurant, dans celle qui s'agite dans l'intervalle immense qui sépare la médecine et la chirurgie, et les caractérise l'une et l'autre. L'expérience, toujours difficile, et la méticuleuse observation, sont indispensables à la première; le positivisme et l'exactitude sont les attributs de la seconde, qui peut se mettre au-dessus de l'observation et de l'expérience. »

- M. Béranger présente quelques observations faites sur des animaux domestiques et particulièrement sur plusieurs espèces d'oiseaux en liberté, dans le but d'étudier la manière dont leur instinct respectif pressent une éclipse de soleil, et si les circonstances qui accompagnent ce pressentiment sont semblables à celles occasionnées ou par l'approche d'un orage ou par l'arrivée de la nuit.
- M. Béranger croit pouvoir conclure de ses recherches, que les animaux en liberté sont affectés comme ils le sont à l'approche d'un orage. Les observations ont porté sur les animaux suivants: lapins, cochons d'Inde, hérissons, poules, canards, pies, geais, serins, hirondelles, moineaux, pinsons, grenouilles et poissons.

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOUT 1842.

Présidence de M. Wartmann.

- M. le Président donne lecture d'une lettre du Révérend Père Grégoire Girard, de Fribourg, qui accompagne une brochure de M. Edouard Seguin, sur la théorie et la pratique de l'éducation des ensants arriérés et des idiots.
- M. le Président dépose, de la part de M. Naaz, avocat à Chambéry, un mémoire imprimé, intitulé: Description et usage du géonazifère, nouvelle machine propre au transport des terres, principalement dans les pays montueux. M. Victor Creux est prié de faire un rapport sur cette communication.
- M. le Président lit une lettre de M. Guillory ainé, président du Congrès des vignerons et des fabricants de cidre français, dont la première session aura lieu à Angers. A cette lettre est